

Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 3075/Just.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19
van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

Vol qualifié chez Mr. FAUCON.

Astrida , le 7 novembre 1950.
den

ASTRIDA



1376

TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du
Roi le dossier M.P. c/INCONNU.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

RESUME DE L'AFFAIRE.

Le 29 août 1950, au matin, un vol avec effraction est constaté à la laiterie située dans la parcelle de Monsieur FAUCON, à Astrida. La caisse contenant environ 20.000 frs. a disparu. Des empreintes digitales sont relevées sur la vitre d'une des portes fracturées. Après vérification il est établi que ces empreintes n'appartiennent à aucun membre du personnel de Mr. Faucon.

Aucun indice n'a permis d'identifier l'auteur du vol.

PIECES AU DOSSIER.

- 1° Plainte de Mr. FAUCON.
- 2° P.V. 25/I et 25/II /OPJ. LEES.
- 3° Dessin d'une empreinte de pied.
- 4° Réquisition à expert.
- 5° Rapport d'expertise.